



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. ALI ABEID A. KARUME
AMBASSADEUR DE TANZANIE PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Jeudi 1 décembre 2005

Votre Excellence,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui, tandis que vous présentez les Lettres qui vous nomment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Tanzanie près le Saint-Siège. Je vous offre l'assurance de mes prières pour le bien-être et la prospérité de votre nation, et je vous prie de remercier le Président M. Benjamin Mkapa pour ses chaleureuses salutations.

La Tanzanie, comme la plupart de l'Afrique, est connue pour sa beauté naturelle et possède une riche variété de cultures et de traditions. Il s'agit de coutumes qui soulignent l'importance de la communauté, du respect mutuel et de la dignité humaine, et qui peuvent beaucoup offrir à l'humanité tout entière. Les relations diplomatiques entre la Tanzanie et le Saint-Siège expriment notre conviction commune selon laquelle ces qualités sont essentielles pour promouvoir la compréhension entre les peuples et la paix dans le monde. Dans le même temps, le rôle diplomatique du Saint-Siège se distingue au sein de la Communauté internationale, dans la mesure où il est marqué par son dévouement au service du progrès des personnes et de la société à travers l'affirmation des valeurs de la paix, de la solidarité, de la justice et de la liberté (cf. Pape Jean-Paul II, *Discours à la 50 Assemblée générale des Nations unies*, New York, 5 octobre 1995, n. 18).

Ces valeurs centrales, fondées sur la dignité intrinsèque de chaque être humain, représentent également la clé pour développer et promouvoir des démocraties vivantes et prospères. A cet égard, je désire encourager votre gouvernement dans ses efforts en vue de garantir que le pays demeure ouvert à la richesse qu'offre la diversité politique. Les véritables démocraties exigent de

résister aux intérêts égoïstes et aux efforts en vue de renforcer les positions de domination, afin que chaque citoyen puisse jouir du droit de choisir les responsables à travers des élections multipartites libres et responsables. Le respect pour la dignité humaine exige que "l'administration publique, à tous les niveaux - national, régional, communal - soit orientée vers le service de ses citoyens" qui, à leur tour, apportent une contribution précieuse à la nation en tant que partenaires authentiques du gouvernement (cf. *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, n. 412).

Dans le même ordre d'idées, je suis heureux de constater que votre nation, en tant que membre fondateur de la "Communauté d'Afrique orientale", est engagée à oeuvrer avec d'autres nations dans le domaine de la création d'un marché commun. L'adoption d'une union douanière unique pour les pays-membres est un signe positif du progrès accompli dans cette importante entreprise. La solidarité communautaire à ce niveau non seulement contribue au développement intégral de la région, mais développe également un niveau de relations et de préoccupations mutuelles qui peuvent être très utiles pour répondre aux différences qui peuvent apparaître. De plus, la générosité dont votre pays a fait preuve en accueillant près d'un million de réfugiés qui fuyaient la violence et l'effusion de sang dues aux guerres dans leur terre natale, est digne de la plus grande estime. La nation peut certainement être fière de ces exemples de sollicitude pour le plus grand bien de tous; ceux-ci constituent des gestes significatifs qui font de la Tanzanie un modèle pour l'Afrique et pour le monde. Je suis également conscient du grand poids matériel que cette générosité fait peser sur votre pays, et j'encourage la Communauté internationale à continuer de vous soutenir dans vos efforts en vue d'aider les peuples marginalisés et déplacés.

Monsieur l'Ambassadeur, je désire vous assurer que l'Eglise catholique continuera d'aider votre gouvernement à répondre à ces nombreuses nécessités. En effet, elle peut offrir beaucoup à travers sa doctrine sociale, qui vise à accroître la conscience morale des exigences de justice et de solidarité, des exigences qui sont fondées sur la valeur incomparable et le caractère central de la personne humaine. Telle est la raison de ses efforts en vue de reconforter les pauvres et les personnes qui souffrent et de promouvoir la solidarité et la coopération parmi les peuples de Tanzanie. En effet, les initiatives encouragées par les Evêques catholiques se sont concentrées sur la mobilisation des pauvres eux-mêmes dans la lutte pour éradiquer la pauvreté et pour promouvoir le développement. Les efforts des Evêques sont bien plus qu'une expression éloquente de la préoccupation de l'Eglise à l'égard des pauvres. Ils constituent un exemple de leur désir ardent d'oeuvrer avec les Autorités du gouvernement pour le bien-être spirituel et matériel de chaque citoyen, quelles que soient sa race, sa religion ou son origine sociale.

Votre Excellence, au cours de votre mission en tant que Représentant de la Tanzanie près le Saint-Siège, les divers bureaux de la Curie romaine feront tout leur possible pour vous assister dans l'accomplissement de vos fonctions. Je vous offre mes meilleurs voeux pour le succès de vos efforts en vue de poursuivre les relations positives existant déjà entre nous, et je prie pour que Dieu tout-puissant vous accorde une abondance de Bénédiction, à vous et au bien-aimé peuple de Tanzanie.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2006 n.3 p.5.*

© Copyright 2005 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana